

7 décembre 2016

Réveillon de Noël - Journée du 22 et 23 décembre

Le jeudi 22 décembre prochain, nous célébrerons le début du temps des fêtes à l'école Lavoie. Pour l'occasion, la journée de classe s'étirera jusqu'à 19h30. En avant-midi et en après-midi, plusieurs activités sont à l'horaire (film, échange de cadeaux, jeux extérieurs, etc.). À 17h, les membres de l'OPP viendront nous servir le souper (on les remercie chaleureusement). Dès 18h, les parents sont invités à venir nous rejoindre pour une grande marche dans le village afin d'admirer les décorations de Noël. La soirée se terminera vers 19h30. Les parents doivent venir chercher leurs enfants (ou nous donner l'autorisation de les laisser partir à pied). Finalement, le vendredi 23 décembre sera une journée compensée, c'est-à-dire que ce sera congé pour tous, donc le début officiel du temps des fêtes! YÉ!

Le jeudi 22 décembre, le transport scolaire sera en effet le matin et sur l'heure du diner, mais il n'y aura pas de transport de fin de journée.

Advenant le cas où une tempête de neige devait frapper le jeudi 22 décembre (et que les cours seraient suspendus), le vendredi 23 décembre deviendrait une journée normale de classe et les élèves seraient à l'école de 8h05 à 13h30. Les enseignants dineraient avec les élèves, le transport scolaire serait en fonction toute la journée et il n'y aurait pas de service de garde au diner ni après la journée si cette éventualité devait se produire.

Si vous avez des questions sur ces deux journées, n'hésitez pas à nous contacter.

FRANÇOIS ET MARTINE